



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>16928</b>	De <b>M. Boris Vallaud</b> ( Socialistes et apparentés - Landes )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Entreprises, tourisme et consommation		<b>Ministère attributaire</b> > Travail, santé et solidarités
<b>Rubrique</b> > formation professionnelle et apprentissage	<b>Tête d'analyse</b> > Moyens alloués à l'apprentissage de la formation en métallerie	<b>Analyse</b> > Moyens alloués à l'apprentissage de la formation en métallerie.
Question publiée au JO le : <b>09/04/2024</b> Date de changement d'attribution : <b>30/04/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Boris Vallaud interroge Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargée des entreprises, du tourisme et de la consommation, sur les moyens alloués à l'apprentissage notamment en direction de la formation en métallerie. Acteur important de la formation par alternance dans le secteur des métiers du bâtiment, le BTP-CFA de Pau garantit chaque année la formation de près de 450 apprentis et stagiaires, de la formation continue depuis le CAP au baccalauréat. Depuis la réforme de l'apprentissage et de la formation continue lancée en 2018, l'activité du BTP-CFA de Pau poursuit son développement et permet d'améliorer la qualité de la formation personnelle et professionnelle de ses jeunes étudiants. Toutefois, la formation métallerie, présente sur le territoire sud de la région Nouvelle Aquitaine depuis de nombreuses années, serait menacée par la fermeture annoncée de sa classe au sein du CFA pour la rentrée 2024-2025 ; elle dispose pourtant d'ateliers performants équipés d'outils et de machines financés notamment par les collectivités territoriales soucieuses d'accompagner au mieux les entreprises locales et de permettre l'accès à une formation de qualité aux jeunes du territoire. Ainsi l'existence de la section de métallerie répond aux attentes fortes du secteur du BTP, des forgerons et artisans du bâtiment landais et des réparateurs de machines agricoles des Landes quant à leurs besoins en main d'œuvre qualifiée. En conséquence, il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement visant les moyens alloués au financement de l'apprentissage de nature à conserver des formations moins rentables pour les centres de formation mais indispensables en matière d'aménagement du territoire.